



N°39 – Du 23 au 29 septembre 2022

Zoom – L'OCDE examine les politiques économiques et sociales du Chili

Le 23 septembre, l'OCDE a publié sa nouvelle étude économique sur le Chili, dont le pays est membre depuis 2010. Ce rapport biennuel vise à analyser les évolutions ainsi que les politiques économiques du pays examiné afin de formuler des recommandations. Ainsi, les services de l'OCDE soulignent qu'après avoir été confrontée à un triple choc (crise sociale fin 2019, pandémie et guerre en Ukraine) et avoir enregistré une forte croissance en sortie de crise (+11,9% en 2021), l'économie chilienne devrait connaître un très net ralentissement (+1,9% en 2022 et -0,5% en 2023). Selon les services, elle devra surmonter de très nombreux défis conjoncturels, à l'instar du ralentissement de l'économie chinoise (1^{er} partenaire commercial avec 38% des ventes chiliennes à l'étranger), des tensions sur les prix liées au conflit en Ukraine, du resserrement des conditions financières qu'elles entraînent, mais aussi de l'incertitude autour de l'avenir du processus constitutionnel. Les services saluent ainsi les politiques monétaire et budgétaire restrictives mises en œuvre. Par ailleurs, de très nombreux défis structurels, principalement en matière de productivité et de concurrence, continuent à peser sur le potentiel de croissance du Chili (projection de 0,5% à long terme contre environ 2% actuellement). Dès lors, les services recommandent de renforcer la concurrence de l'économie (39^{ème} économie la plus concentrée, sur 141, selon le Forum économique mondial), notamment en continuant à consolider le système de protection et promotion de la libre concurrence. Ils recommandent aussi d'augmenter la productivité, notamment en s'appuyant sur les forces de l'économie, telles que l'importante ouverture au commerce international (29 accords avec 65 marchés) et aux investissements (stock d'IDE entrants d'environ 100% du PIB contre 50% du PIB pour la moyenne de l'OCDE). Les services insistent également sur l'importance de renforcer et de mieux coordonner les dépenses de recherche et développement (R&D), qui sont majoritairement publiques et très faibles (environ 0,4% du PIB contre 2,5% du PIB pour la moyenne de l'OCDE). Les services ont aussi, de manière exceptionnelle, exploré très largement le système de protection sociale chilien, dont notamment les systèmes de retraite, de santé et d'assurance chômage. Ils relèvent ainsi que l'extension progressive du système de protection sociale, avec la forte croissance enregistrée par le pays au cours des trente dernières années, a permis de réduire drastiquement la pauvreté et les inégalités, même si ces dernières restent à un niveau très élevé. Toutefois, ce système, qui se caractérise par une large participation d'acteurs privés alors qu'un système d'assistance sociale couvre les individus les plus pauvres, est très fragmenté, affiche un taux de couverture limité et des prestations peu élevées. Les services recommandent donc de relever le niveau de base des prestations (chômage, santé, retraite), grâce à un financement assuré par les recettes fiscales. Cette protection de base pourrait ensuite être complétée par des prestations complémentaires pour les individus les plus aisés en mesure de contribuer au système d'assurance sociale. À titre d'exemple, les services accueillent positivement l'introduction, début 2022, d'une nouvelle pension minimale garantie universelle, permettant une revalorisation des pensions et une meilleure couverture du système de retraite. Plus largement, la réforme fiscale présentée mi-juin 2022 par le gouvernement chilien, qui vise à augmenter les recettes fiscales de 4 points du PIB d'ici 2026 afin d'améliorer la protection sociale et les services publics, est également accueillie de manière positive. Les services relèvent en effet que les recettes fiscales (environ 21% du PIB avant la pandémie) sont insuffisantes pour répondre aux demandes sociales croissantes, et très faibles en comparaison avec la moyenne de l'OCDE (33% du PIB).

LE CHIFFRE
À RETENIR

1,9%

Projection de
croissance pour 2022

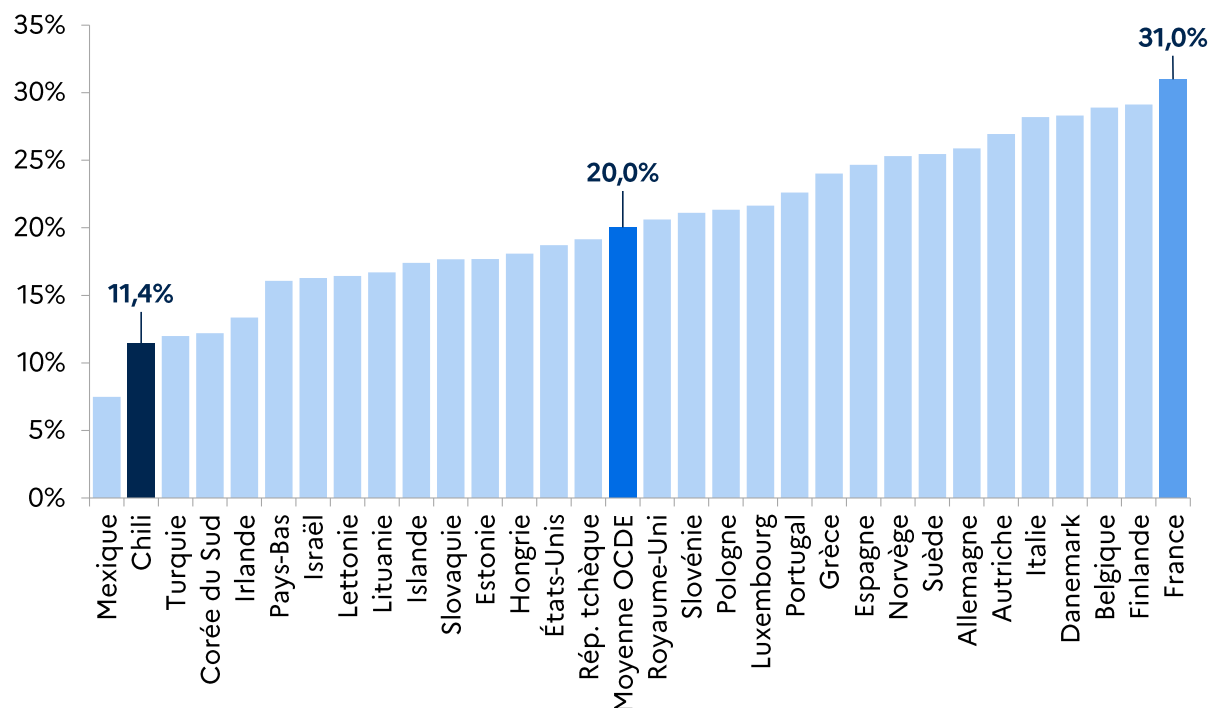
Principaux indicateurs macroéconomiques

	Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
Derniers chiffres annuels - 2021				
Croissance du PIB réel	10,3%	11,7%	4,2%	4,4%
Inflation (fin de période)	50,9%	7,2%	6,8%	8,0%
Solde budgétaire (% du PIB)	-4,3%	-7,7%	-3,7%	-4,2%
Dette publique (% du PIB)	80,6%	36,3%	33,8%	73,3%
Solde courant (% du PIB)	1,3%	-6,6%	0,8%	-1,8%
Dette extérieure (% du PIB)	58,3%	84,4%	49,9%	77,1%
Prévisions et projections - 2022				
Croissance du PIB réel - FMI	4,0%	1,8%	0,3%	3,9%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	3,4%	1,9%	0,1%	5,0%
Inflation (fin de période) - Agents économiques	95,0%	12,3%	8,9%	8,9%
Pour mémoire				
PIB nominal de 2021 (Mds USD)	488,6	316,9	38,3	59,4
Population (millions)	47,3	19,8	7,5	3,6

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, SER Buenos Aires

Graphique de la semaine

Chili – Comparaison des dépenses sociales avec les pays de l'OCDE (2019, % du PIB)



Sources : OCDE, SER Buenos Aires

ARGENTINE

La croissance relativement soutenue du 1^{er} semestre de 2022 a fait légèrement baisser la pauvreté

Sur les sept premiers mois de l'année, la croissance économique a été relativement soutenue, s'élevant à 6,4% en glissement annuel. L'activité économique a stagné en juillet par rapport à juin en désaisonnalisé (après +1,2% en juin et une croissance nulle en mai) et progressé de 5,6% sur un an (après, respectivement, +6,9% et +7,9%).

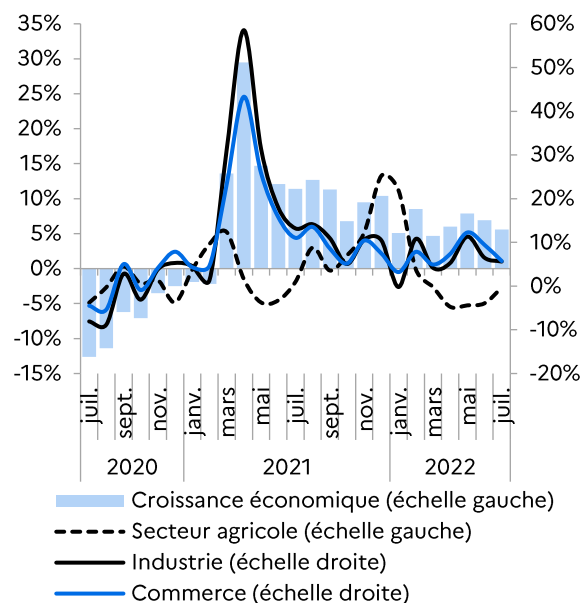
Les secteurs qui ont porté la croissance en juillet ont été l'industrie manufacturière (+5,6% sur un an en juillet), le commerce (+5,7%) et les services de transport et de communication (+8,8%). D'autres secteurs ont contribué positivement à la croissance, à l'instar de l'hôtellerie et de la restauration (+45,7%), qui ont bénéficié de la saison touristique de l'hiver austral, mais également l'activité minière (+13,6%) et la construction (+6,8%). Quelques secteurs ont contribué négativement à la croissance, comme le secteur agricole (-2,7%).

Les relatifs bons chiffres de croissance du 1^{er} semestre de 2022 ont permis de continuer à faire baisser le taux de pauvreté qui s'est établi à 36,5%, après 37,3% au 2^{ème} semestre de 2021 et un pic à 42,0% au 2^{ème} semestre de 2020. Il s'approche ainsi un peu plus de son niveau prépandémique de 35,5% au 2^{ème} semestre de 2019, mais reste très loin du point bas de 25,7% au 2^{ème} semestre de 2017, juste avant les trois années consécutives de récession traversées par l'Argentine. De son côté, le taux d'extrême pauvreté a augmenté

et s'est établi à 8,8% au 2^{ème} semestre de 2022, contre 8,2% au 4^{ème} semestre de 2021.

De plus, les taux de pauvreté les plus élevés s'observent, entre autres, dans le Grand Buenos Aires (37,0% pour le taux de pauvreté et 10,4% pour le taux d'extrême pauvreté), en particulier en périphérie de la ville de Buenos Aires (respectivement, 42,0% et 11,9%). À l'inverse, ils sont les plus faibles en Patagonie (respectivement, 31,4% et 4,4%).

Croissance du PIB, du secteur agricole, de l'industrie et du commerce (glissement annuel)



Sources : INDEC, SER Buenos Aires

L'Argentine adopte un nouveau programme de promotion des investissements dans l'industrie automobile

Le 19 septembre, le Congrès a adopté la loi portant sur la promotion des investissements dans l'industrie automobile et dans sa chaîne de valeur (ou loi n° 27.686).



Pour participer au programme, les nouveaux projets d'investissement pour produire des véhicules et des pièces détachées devront démarrer avant le 1^{er} janvier 2030 ou bien dans les trois ans suivant leur approbation par le Secrétariat chargé de l'Industrie, de l'Économie de la connaissance et de la Gestion du commerce extérieur du ministère du Développement productif.

Ces projets pourront bénéficier d'avantages fiscaux, à l'instar de l'exonération jusqu'au 31 décembre 2031 du paiement des droits à l'exportation pour les produits issus de ces nouveaux projets. Ces droits représentent actuellement 4,5% des exportations de véhicules et 3,5% des exportations de pièces détachées. Initialement, le projet prévoyait aussi cet avantage pour les exportations qui dépasseraient celles qui ont été réalisées l'année précédente. Cette disposition a toutefois été retirée.

La loi octroie d'autres avantages fiscaux, tels que le remboursement anticipé de la TVA (sur une période de trois ans au lieu de six ans) ainsi que l'amortissement accéléré des investissements qui sont réalisés dans les biens meubles et les infrastructures (en trois ans au lieu de cinq ans).

Pour bénéficier de ces avantages fiscaux, les produits fabriqués par ces nouveaux projets devront contenir un niveau minimum de pièces produites dans le pays (*contenido mínimo nacional* ou CMN) qui dépendra du type de produit (un minimum de 15, 20 ou 30% selon les cas).

CHILI

Le Chili fait un pas de plus vers l'adoption de l'accord controversé de partenariat transpacifique (TPP11)

Signé le 8 mars 2018 à Santiago par onze pays d'Asie, d'Océanie et d'Amérique, l'Accord de partenariat transpacifique est toujours en cours d'approbation par le Chili.

Pour rappel, en 2016, le traité multilatéral de libre-échange transpacifique avait été signé par douze pays, avant que les États-Unis ne se désengagent sous la présidence de Donald Trump, un an plus tard. Un nouvel accord, familièrement connu sous le nom de TPP11, a alors été négocié et signé en 2018 par les 11 pays restants. Il est aujourd'hui ratifié par l'Australie, le Canada, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Vietnam.

Cet accord multilatéral de libre-échange favorise l'intégration économique entre les différents signataires. Il permettrait ainsi à plus de 3.000 produits chiliens d'accéder plus facilement à d'importants marchés, tels que le Canada ou le Japon.

Toutefois, quatre ans après sa signature, le projet se trouve toujours en discussion au Congrès chilien. Validé le 17 avril 2019 par la Chambre des députés, il doit maintenant être approuvé par le Sénat. Le 26 septembre, sous l'impulsion de sénateurs de droite et du centre, le débat et le vote sur l'accord ont été inscrits à l'agenda du Sénat pour le 28 septembre.

Toutefois, le gouvernement reste réticent face à certains aspects du projet. D'ailleurs, le président Boric, alors député, s'était même

opposé au texte il y a trois ans. En effet, le TPP11, abaissant les droits de douane de certains produits, comme les mandarines, pourrait très fortement exposer certaines productions chiliennes à la concurrence étrangère.

Le débat fait apparaître des divergences au sein du gouvernement, puisque le projet est notamment appuyé par le ministre des Finances, y voyant un moyen de redynamiser l'économie. Le Président a encore quelques cartes en main, comme la possibilité de reporter le débat au Sénat ou de simplement rejeter le traité.

La licorne NotCo est mise à l'honneur dans le Top 100 startups du Chili de Forbes

En six ans, la startup chilienne NotCo, fondée par Matías Muchnick, Pablo Zamora et Karim Pichara, dont l'objectif est de développer des productions d'alternatives à la viande grâce aux protéines végétales en utilisant l'intelligence artificielle, a levé des centaines de millions de dollars d'investissements.

En juin 2021, l'obtention du premier prix de l'« *Innovation Challenge* » de Roquette lors du *Future Food-Tech Summit* a ainsi validé la technologie de la startup et l'a fait entrer dans une nouvelle dimension. Portée par des investisseurs de renom, à l'instar de Lewis Hamilton, Roger Federer ou le fondateur d'Amazon, Jeff Bezos, NotCo est devenue la toute 1^{ère} entreprise chilienne à intégrer le très sélectif club des « licornes », soit les startups dont la valorisation atteint au moins 1 Md USD.

L'entreprise, qui est présente dans les rayons de magasins d'une douzaine de pays, utilise l'intelligence artificielle pour concevoir une

nouvelle génération de produits véganes. Le principe de son algorithme « Giuseppe » est de déconstruire les molécules composant la viande et les produits laitiers, puis de les reconstruire, molécule par molécule, à partir de différentes protéines végétales. Ainsi, les nouvelles combinaisons d'ingrédients qui sont obtenues permettent de créer des textures, des odeurs, des couleurs et des saveurs attrayantes. La gamme de produits actuelle comprend ainsi NotMayo, NotMilk, NotIceCream et NotBurger.

Mise à l'honneur dans le nouveau classement de Forbes, NotCo s'est donc donnée pour mission principale d'améliorer la production alimentaire ainsi que de trouver des solutions végétales, tout en retirant les ingrédients d'origine animale de l'équation. Toutefois, la startup fait face à la grogne des producteurs de lait, et principalement de l'Association des producteurs de lait de la région de Los Ríos. Celle-ci dénonce ainsi une concurrence déloyale, puisque les producteurs accusent NotCo de mentir aux consommateurs en proposant un produit dont le goût se rapproche du lait, tout en discréditant le lait pour son origine animale.

Ces récriminations ne freinent toutefois pas le développement exponentiel de la startup dont le succès est inégalé en Amérique latine, où elle est devenue la société de technologie alimentaire de produits véganes à la croissance la plus rapide en Argentine, au Brésil, au Chili et en Colombie.

PARAGUAY

La Banque centrale relève son taux directeur à son plus haut niveau depuis 11 ans

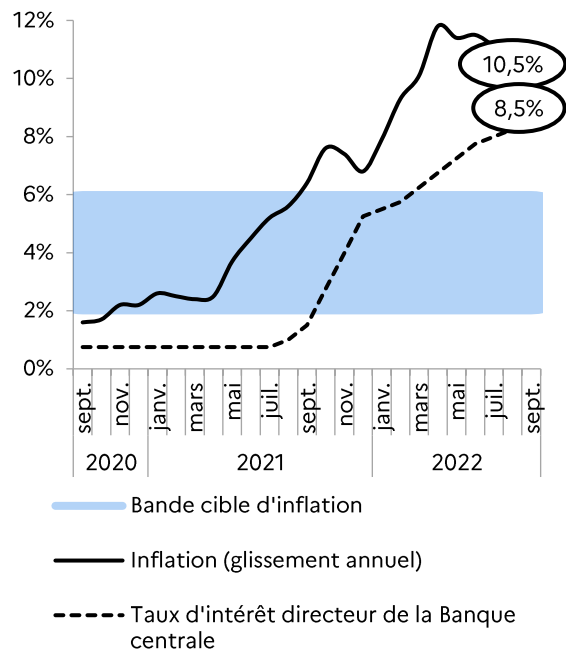
Dans le cadre du resserrement graduel de la politique monétaire entamé en août 2021 pour répondre à l'accélération des tensions inflationnistes, la Banque centrale a relevé son taux directeur de 25 points de base pour l'établir à 8,5% à la fin septembre. C'est son niveau le plus haut depuis 2011.

Plusieurs facteurs expliquent cette décision. Sur le plan international, la Banque centrale constate un resserrement de la politique monétaire des pays avancés, notamment aux États-Unis, participant à une appréciation de la devise américaine face aux monnaies des pays émergents. Par ailleurs, la sortie des politiques accommodantes entraîne un tassement de la croissance mondiale. En outre, si l'inflation mondiale devrait ralentir grâce au ralentissement de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, les déséquilibres qui persistent sur quelques produits agricoles (blé et maïs notamment) continueront d'alimenter leurs cotations sur les marchés internationaux.

Au niveau national, les autorités monétaires s'inquiètent de la contraction de l'activité (de 1,9% sur un an, en juillet) qui pâtit du durcissement de la politique monétaire et des mauvaises performances de l'agriculture, de l'élevage et de la construction. Malgré ces mauvais chiffres, les autorités monétaires observent un regain de confiance des ménages (avec un indice à 50,1), à nouveau optimistes après avoir affiché un moral en berne au cours des cinq mois précédents.

Dans ce contexte, les tensions sur les prix des denrées alimentaires perdurent alors que celles sur les produits énergétiques tendent à s'apaiser. En août, les prix ont progressé de 0,4% sur un mois et de 10,5% en glissement annuel, contre 11,1% un mois plus tôt. De plus, à la faveur de l'assouplissement des cours internationaux des matières premières et de la baisse des tarifs de l'électricité, les autorités monétaires s'attendent à une modération des tensions inflationnistes au cours des prochains mois.

Évolution de l'inflation et du taux d'intérêt directeur de la Banque centrale



Sources : Banque centrale, SER Buenos Aires

Le recul de l'inflation pourrait cependant être atténué par les effets de second tour, notamment sur les prix des services. Ainsi, face à ce risque, la Banque centrale poursuit ses efforts pour maîtriser les pressions sur les prix et ancrer les anticipations d'inflation du marché. Ces dernières sont à 8,9% en fin de période en 2022 et 5,0% en 2023. À l'horizon de 18 à 24 mois, les autorités monétaires

prévoient une inflation autour de 4,5%, en ligne avec les attentes du marché mais très légèrement au-dessus de la cible de 4,0% fixée par la Banque centrale.

URUGUAY

Les anticipations de croissance bien orientées se traduisent par des créations d'entreprises

Selon les enquêtes publiées par la Banque centrale pour le mois de septembre, les agents économiques interrogés anticipent un atterrissage en douceur de l'économie uruguayenne, avec une croissance à 5,0% en 2022, 3,0% en 2023 puis 2,5% en 2024. L'inflation s'élèverait à 8,9% en fin de période en 2022, puis baisserait à 7,5% en 2023 et 6,7% en 2024.

De manière générale, les dernières enquêtes révèlent un léger regain d'optimisme du marché, en ligne avec le dynamisme de l'activité observé ces derniers mois en dépit des tensions inflationnistes. Ainsi, le nombre de créations d'entreprises et d'emplois a affiché une augmentation continue depuis le déclenchement de la pandémie en mars 2020. En effet, selon l'Institut national des statistiques (INE), près de 9.500 entreprises ont été créées au 2^{ème} trimestre de 2022, en hausse de 9,3% sur trois mois et de 12,6% sur un an. Cette dynamique a ainsi permis de créer environ 11.700 emplois sur la période, soit une progression de 7,5% sur trois mois et de 2,1% sur un an.

De plus, au 2^{ème} trimestre de 2022, environ 5.300 entreprises ont été fermées, un chiffre en repli de 39,6% sur trois mois et de 19,9% sur un an. Ces faillites ont ainsi entraîné la

destruction de près de 8.500 emplois (-36,0% sur trois mois et -19,3% sur un an).

Les créations d'entreprises sont, par ailleurs, plus dynamiques qu'avant la pandémie. Sur le 1^{er} semestre de 2022, près de 18.200 entreprises ont été créées, soit une hausse de 9,9% en glissement annuel et de 19,3% par rapport au 1^{er} semestre de 2019.

À la fin du 1^{er} semestre de 2022, l'Uruguay comptait près de 175.400 entreprises (+6,6% en glissement annuel), employant environ 888.900 personnes (+7,7% sur un an).

Les secteurs comptant le plus grand nombre d'entreprises sont ainsi le commerce (avec 58.400 établissements, soit 33,3% du total des sociétés enregistrées), les transports (18.900 ; 10,8%) et l'industrie manufacturière (16.200 ; 9,3%). Les principaux employeurs sont le commerce (236.200 employés ; 26,6% du total des emplois), suivi de l'industrie manufacturière (120.900 ; 13,6%) et des services sociaux et de santé (104.600 ; 11,8%).

Au moment du creux causé par la pandémie au 2^{ème} trimestre de 2020, le pays comptait seulement 156.400 entreprises avec un pic d'environ 63.300 faillites.



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international